

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Rapport du HCERES sur la
Structure fédérative :

Centre International de Recherches Archéologiques
sur la Polynésie

CIRAP

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de la Polynésie française

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Denis MONNERIE, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Fédération

Nom de la fédération :	Centre International de Recherches Archéologiques sur la Polynésie
Acronyme de la fédération :	CIRAP
Label demandé :	Structure fédérative
N° actuel :	
Nom du directeur (2015-2016) :	M. Éric CONTE
Nom du porteur de projet (2017-2021) :	M. Éric CONTE

Membres du comité d'experts

Président :	M. Denis MONNERIE, Université de Strasbourg
Experts :	M ^{me} Sophie CAILLON, CNRS UMR 5175 CEFE
	M. Jean-Pierre GIRAUD, UMR 5140 ASM (représentant du CoNRS)
Délégué scientifique représentant du HCERES :	
	M. Jean-Pierre VALLAT

1 • Introduction

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

Le Centre International de Recherche Archéologique sur la Polynésie a été créé en janvier 2007 comme un regroupement de chercheurs appartenant à plusieurs institutions travaillant en Polynésie, dans le cadre d'une convention entre les 4 établissements d'enseignement d'appartenance des 3 principaux intervenants, et installé à l'Université de Polynésie Française, UPF). En 2012, le CIRAP a obtenu le statut de structure fédérative regroupant l'UPF, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'Oceanic Archaeology Laboratory of University of California (Berkeley), l'University of Auckland (NZ) et la School of Archaeology and Anthropology de l'Australian National University (ANU). Les personnels de cette structure fédérative sont hébergés sur le Campus d'Outumaoro de l'UPF à Tahiti.

Équipe de direction

Directeur : M. Éric CONTE.

La structure, légère, est dirigé par un directeur et un comité scientifique constitué d'un représentant par organisme partenaire chargé d'approuver les projets présentés au nom du CIRAP.

Effectifs propres à la structure

Université de la Polynésie française :

- un PR ;
- une doctorante.

UMR 7041 « ArScan » (Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Paris 10 Paris Ouest-Nanterre) :

- une MCF de Paris 1 ;
- une doctorante ;
- une CR du CNRS ;
- une DR, SCP, associée.

Université de Bretagne occidentale :

- un PRE ;
- une CR.

Université de Grenoble :

- une DR.

CRIOBE (CNRS, École Pratique des Hautes Études, Université de Perpignan Via Domitia) :

- une DR1, USR-3278 ;
- un post-doctorant.

Australian National University :

- un Senior Lecturer.

Université de Californie-Berkeley :

- un PR ;
- une doctorante.

Flinders University (Australie) :

- un DR.

Université d'Auckland :

- un DR.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

Cette structure fédérative de recherche remplit les objectifs qu'elle s'était fixés lors de sa création, à savoir fédérer les efforts de recherche dans le domaine de l'archéologie en Polynésie française : dans cette vaste région où la densité de chercheurs institutionnels est relativement faible, une partie importante des actions de recherches sont menées par des équipes très dispersées et non résidentes, qu'elles soient françaises ou étrangères. Le rôle du CIRAP est donc important pour favoriser la collaboration entre les différents acteurs. Ses actions peuvent se décliner en quatre volets :

- faciliter le développement de la recherche archéologique de terrain autour des problématiques les plus actuelles de la recherche dans le secteur ;
- contribuer à la connaissance et à la gestion du patrimoine archéologique ;
- assurer la formations de jeunes chercheurs ;
- assurer la diffusion de la connaissance aussi bien dans la communauté scientifique internationale que vers le grand public.

Points forts et possibilités liées au contexte

- les programmes de recherche du CIRAP qui structurent ses activités sont de très bonne tenue scientifique et s'inscrivent dans les problématiques de la recherche internationale en Océanie :
 - * chronologie et processus du peuplement humain dans les îles de la Polynésie orientale, notamment en Polynésie française ;
 - * reconstituer et évaluer les interactions entre les sociétés polynésiennes et les milieux écologiques (relations homme/milieu, impact humain sur la biodiversité) ;
 - * analyser les dynamiques historiques et culturelles de ces sociétés (réseaux d'échanges, structuration socio-politique, démographie et occupation de l'espace) de l'origine du peuplement au contact avec les Européens et évaluation de l'impact du contact.
- les travaux menés bénéficient d'une très bonne lisibilité internationale et donnent lieu à une production abondante. Ces recherches impliquent des programmes de terrain qui portent sur un grand nombre de sites, dont certains peu connus et d'autres plus classiques : 3 aux Marquises, 3 dans les îles de la Société, 1 dans les îles australes, 3 au Gambier et 3 au Tuamotu. Le travail de terrain est donc impressionnant. De plus, les chercheurs ont su repositionner leurs questionnements en intégrant les relations homme- environnement, en particulier les questions liées au changement climatique. Nous avons particulièrement apprécié le projet « des rats et des hommes » mené avec une équipe de qualité impliquant le laboratoire de Biodiversité et d'Écologie marine et continentale basé en Nouvelle Calédonie ;
- le dynamisme des membres de l'équipe lui permet de s'inscrire dans des projets de plus grande ampleur (LabEx CORAIL, projet ArchéoBioPol, etc) ;
- les doctorants sont intégrés aux recherches et participent pleinement au dynamisme de l'unité ;
- la perspective de création de Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique, si elle se concrétise, est très prometteuse.

Points faibles et risques liés au contexte

- les distances entre les différentes institutions partenaires, certes compensées par le partage de terrains communs, peut être un obstacle à la mise en place d'initiatives commune ;

- la structure fédérative apparaît plus comme un regroupement de chercheurs que comme un regroupement d'équipes ;
- une partie des chercheurs à l'origine de ladite SF a atteint l'âge de la retraite ;
- certains partenariats qui s'inscrivent dans la durée, notamment dans le domaine des études environnementales (UMR 7209 MNHN, IMBE/UMR 7263/IRD 237) mériteraient un cadre plus assuré (intégration à la structure fédérative ?) ;
- le CIRAP doit trouver les moyens d'une meilleure lisibilité en particulier sur le site web de l'université de Polynésie Française et sur celui de ses partenaires ;
- on peut regretter qu'aucun chercheur en biologie marine ou en écologie ne soit intégré.

Recommandations

La structure fédérative CIRAP qui regroupe de nombreuses équipes gagnerait à renforcer ses partenariats avec les unités (UMR, IRD) proprement dites plutôt qu'avec certains de leurs membres pris individuellement.

Il serait souhaitable aussi qu'elle intègre davantage de chercheurs en biologie marine ou en écologie.

Le projet financé par le labex Corail « ArchéoBioPol est intéressant, mais pourrait aussi faire appel à des chercheurs du CRILOBE affiliés au Labex.

Enfin, une ouverture plus large vers d'autres universités néo-zélandaises ou australiennes aurait sans doute de l'intérêt pour le développement de cette structure fédérative originale.